

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
JEUDI 12 DECEMBRE 2002

Monsieur KABILA, Président de séance, souhaite la bienvenue aux conseillers.

Il est ensuite procédé à l'examen de l'ordre du jour.

1 - Approbation du compte rendu de la séance du jeudi 10 octobre 2002 :

Ce compte-rendu ayant été distribué en début de séance, son approbation sera soumise au vote des conseillers lors du prochain conseil des études et de la vie universitaire.

2 - Contrat d'établissement : présentation de la synthèse financière :

Monsieur KABILA informe les conseillers que l'ordre du jour très chargé ne lui permet pas de présenter, l'intégralité et en détail, l'aspect financier du contrat d'établissement. Une synthèse en a été tirée. Elle ne se présente pas tout à fait dans les mêmes lignes ni les mêmes objectifs que ceux du contrat précédent, mais elle permet en particulier la comparaison dans les domaines de la pédagogie, de l'accompagnement de l'étudiant, des moyens obtenus et les postes en augmentation. Cette présentation est faite en pourcentage. Monsieur KABILA demande à Monsieur DESRUMEAUX, chargé de mission finances, statuts et administration de commenter l'aspect financier du contrat quadriennal 2002-2005 signé le 15 novembre 2002.

Monsieur DESRUMEAUX signale que l'enveloppe financière attribuée par le Ministère à l'UVHC est en augmentation de 17,31 % par rapport à celle du précédent contrat et que ce contrat a été signé quasiment dans la forme qu'il avait été présenté, ce qui est très satisfaisant. Ce contrat s'élève à environ 16 millions d'Euros.

Le contrat comprend un ensemble :

- « Formation et vie de l'étudiant » en croissance,
- « Recherche-valorisation » en croissance, atteint 4 millions d'Euros,
- « Mobilisation des ressources documentaires » en croissance, atteint 1 600 000 Euros,
- « Mobilisation des ressources des personnels » en croissance la plus importante, mais sur un petit chiffre, pour atteindre 472 480 Euros,
- « Mobilisation des ressources en patrimoine » en croissance, s'élève à 3 070 000 Euros,
- « Système de pilotage », n'existait pas dans le précédent contrat et n'a donc pas de comparaison s'élève à 300 000 Euros.

Le Contrat comprend deux volets :

Volet 1 : « Le pari de l'excellence et de l'innovation » en quatre points :

- une **offre de formation lisible et adaptée**. Mise en place de pédagogies nouvelles, dans le cadre du LMD, intégration des TICE et le renforcement des réseaux,
- **L'accompagnement de l'étudiant dès son arrivée à l'Université et ce jusqu'à son insertion professionnelle** : aide à la réussite, insertion professionnelle et structure de gestion du travail,
- **L'ouverture de l'Université sur la Cité et le Monde environnant**. Ce point comprend : la formation continuée ou continue et la V.A.E., la vie étudiante, les activités sportives et culturelles, la participation au bénévolat au sein des associations, les relations internationales, la mobilité étudiante.
- **La recherche et valorisation** aspects indispensables.

Volet 2 : « Mobilisation des ressources » nécessaire pour la réalisation du volet 1, en quatre points :

- Une **Politique documentaire**, objectif prioritaire,
- Un **Système d'aide au pilotage et à la prise de décision**,
- La **Gestion des ressources humaines**,
- La **Gestion du patrimoine** où l'on retrouve la maintenance dont est exclue la revalorisation de l'IUT

Comme il a été vu précédemment, pour tous ces 8 points la dotation ministérielle est en augmentation.

Ce qu'il faut retenir, souligne Monsieur DESRUMEAUX, c'est que tout repose sur le suivi du contrat écrit et la réalisation des projets annoncés dans ce contrat. La vérification se fera sur justificatifs des projets menés à bien.

Monsieur KABILA remercie Monsieur DESRUMEAUX et reprend la parole, il informe les conseillers d'un point négatif qui concerne le personnel contractuel payé à la charge de l'Université, ce poste était primitivement aidé par le Ministère. Cette aide disparaît, ce qui laisse l'intégralité des salaires des contractuels à la charge de l'Université. Cette synthèse a déjà fait l'objet d'une présentation au Conseil d'Administration de l'Université.

3 - Election du Vice-président en charge de la Politique financière, de l'Administration et des Statuts

Il s'agit de remplacer Madame Marie-Pierre MAIRESSE, lauréate du concours de l'Agrégation pour devenir professeur d'Université et nommée à l'Université du Littoral. Actuellement c'est Monsieur DESRUMEAUX Chargé de mission pour ces fonctions qui assure la continuité de sa tâche, il postule naturellement, au poste de Vice-président vacant. Pour obtenir ce poste il est nécessaire que sa candidature soit acceptée par les membres des trois Conseils. Ce jour le CEVU doit se prononcer. Monsieur DESPRES, secrétaire général adjoint, est chargé des opérations de vote.

Monsieur DESRUMEAUX est élu par le CEVU en tant que Vice-président en charge de la Politique financière, de l'administration et des statuts par 13 voix pour, 2 contre et un bulletin blanc.

Monsieur KABILA indique que le résultat de ce vote sera communiqué au prochain Conseil d'Administration.

4 - Examen des nouvelles habilitations pour la rentrée 2003

Une documentation ayant été fournie à chaque conseiller, soit sous forme de maquette, soit sous forme plus détaillée ce procès-verbal ne reprend pas le contenu de chacun des projets. Monsieur KABILA demande à chaque porteur de projet de bien vouloir s'exprimer le plus brièvement possible.

Les demandes d'habilitation portent sur :

9 licences professionnelles, soit :

- **Production industrielle, option de chargé de projets en conception mécanique assistée par ordinateur**, présentée en partenariat ISTV-IUT , Les responsables de cette licence sont Messieurs REMIENS (IUT-GMP) et SANTIN (ISTV) ,
- **Métiers de la construction, mentions : chef de chantier et économiste de la construction**, présentée par l'ISTV , avec un soutien de l'UNTEC et la Fédération française du Bâtiment Nord-Pas-de-Calais et le lycée Prouvé de LOMME pour la filière BTS. Le responsable de cette licence est Monsieur TONARELLI,
- **Informatique embarquée et communication appliquées aux transports** présentée par l'IUT et dont le responsable est Monsieur DELPORTE,
- **Gestionnaire de ressources humaines** présentée par l'IUT avec le partenariat de l'ANDCP, du MEDEF, la CGPME et les directeurs des ressources humaines du Valenciennois. Le responsable de la formation est Monsieur SAIELLY,
- **Métiers de la formation** présentée par le CEPPEPES, le responsable de la formation étant Monsieur DOROBIZ
- **Ingénierie sociale avec trois mentions : économie sociale et solidaire**, dispensée par Valenciennes, **médiation sociale** dispensée par Lille II et **emploi territoires et gestion de projet** dispensée par l'Université du Littoral, le responsable de la formation est Monsieur LOQUET
- **Systèmes électroniques embarqués**, présentée par l'ISTV et dont le responsable est Monsieur LEFEBVRE
- **Réseaux et Télécommunication** présentée par l'ISTV et dont les responsables sont Monsieur ABED et Madame RIVENQ. Il est à noter que plusieurs industriels interviendront dans cet enseignement.
- **Journaliste rédacteur d'images et de sons** présentée par l'ISTV, dont les responsables sont Messieurs BASQUIN et POMMERAY

2 licences professionnelles LMD

- **Commerce**, présentée par l'IUT, responsable du projet Madame MORLAES,
- **Métiers de la gestion**, présentée par l'IUT, responsable du projet, Monsieur J.P. ROUZE.

Monsieur KABILA fait voter les licences professionnelles, **le vote est unanime** en leur faveur.

Cursus Licence dans la filière IAE, présenté par Madame C. CAMION

7 MASTERS Professionnels:

- **Sciences du Management**, présenté par l'I.A.E., ce master fait partie d'un cycle L.M.D complet. Responsable de la formation Madame CAMION,
- **Administration des Entreprises** présenté par l'I.A.E. et soutenu par Madame CAMION,
- **Eco ingénierie des matériaux** présenté par l'ISTV sous la responsabilité de Monsieur COURTOIS,
- **Mesure et instrumentation** présenté par l'ISTV dont le responsable est Monsieur NASSAR,
- **Transports : Sécurité des systèmes intégrés de transports (SSIT) et Sécurité des Systèmes de transport non guidés (SSTNG)**, responsable Monsieur SENECHAL
- **Sciences et Métiers du sport**. présenté par la F.S.M.S, comprend trois **spécialités : Ingénierie de l'intervention en activité motrice** dont le responsable est Monsieur BARBIER. **Management du sport et des loisirs**, sous la responsabilité de Messieurs GARNIER et PASSAVANT. **Management des activités physiques adaptées** sous la responsabilité de Monsieur WATELAIN,
- **Interventions culturelles dans les nouvelles configurations territoriales**, présenté par la FLLASH.

1 MASTER recherche

- **Sciences du management** présenté par l'I.A.E. et dont la responsable est Madame CAMION

Monsieur KABILA demande le vote des conseillers avant présentation au Conseil d'administration. **Le vote du CEVU est unanime en faveur de ces projets.**

5 - Les modalités des examens des Instituts.

Monsieur KABILA indique que les modalités des examens n'ont pas été votées au CEVU cette année, en effet, certains Instituts ont revu ces modalités en fonction de la nouvelle norme LMD et les présentations aux Conseils d'administration de ces Instituts ont été retardées.

Le vote des règlements d'examens ont déjà été approuvés par les Conseils d'Administration de chacun des Instituts. Monsieur KABILA propose un vote global, l'examen, dossier par dossier et institut par institut, risquant de prolonger la séance. Il rappelle que les modifications qui ont été prises l'ont toujours été en faveur des étudiants.

Les règlements d'examens des Instituts sont adoptés à l'unanimité.

6 - Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE).

Monsieur KABILA commente le tableau qui a été distribué à chacun des conseillers. Il fait remarquer que les aides à la mobilité souhaitées l'an dernier n'ont pas pu être réparties. En effet, soit cette aide était donnée à tous les étudiants susceptibles de partir à l'étranger et cela faisait à peine 75 Euros, soit il fallait définir des critères de sélection objectifs assez nombreux pour encadrer cette répartition. Or, les premières réunions de la Commission chargée de l'aide ont révélées des lacunes trop flagrantes dans les critères retenus et la décision a été prise de suspendre l'aide, plutôt que de donner des aides peu significatives. Monsieur KABILA est prêt à revenir sur cette décision mais à condition de créer une autre commission qui proposerait des critères d'attribution.

Un conseiller attire l'attention sur le fait qu'il existe des bourses de mobilité européenne, assorties de bourses sur critères sociaux pour les étudiants boursiers, ainsi que des bourses du Conseil Régional, donc l'étudiant qui part pour la seconde fois et qui n'a jamais perçu aucune bourse, pourrait être aidé et cela serait un critère objectif, qui tiendrait compte de la motivation de l'étudiant pour se déplacer à l'étranger.

Pourquoi aussi, ne pas avoir des crédits pour mieux recevoir les étudiants étrangers ? demande un autre conseiller. Monsieur KABILA répond que cela est fait par le service des relations internationales dont le budget est conforté dans le nouveau Contrat d'établissement et que cette question est à poser directement au Vice-Président, chargé des relations internationales.

Monsieur KABILA réitère son offre de former une commission pour étudier des critères d'attribution.

Le point suivant qui est débattu, dans le cadre du FSDIE , concerne les imprévus, qui cette année reprendront leur forme traditionnelle d'animation des campus. L'organisation des imprévus 2003 est confiée au Chargé de mission Vie de l'étudiant, Monsieur BLAISE.

Monsieur KABILA après avoir présenté les orientations souhaitées pour l'année 2002-2003, présente le tableau des recettes et des prévisions de dépenses et demande le vote des conseillers.

Le CEVU a voté à l'unanimité les nouvelles orientations du FSDIE

7 - Propositions de subventions 2002-2003 aux associations étudiantes

Monsieur KABILA précise que les demandes de subventions ont été examinées par la Commission Vie de l'étudiant le 21 novembre 2002. Certaines demandes données trop tardivement n'ont pas pu être discutées par cette commission, Monsieur KABILA demande donc un examen en première lecture pour ces dernières demandes pour 2002-2003. Un document récapitulatif comprenant un tableau et des descriptifs de chaque action proposée par les étudiants est distribué à chacun, il permet de connaître l'ensemble des propositions et des décisions prises à ce jour.

Le CEVU a voté à l'unanimité la proposition suivante qui sera présentée au prochain Conseil d'Administration :

- BDE ENSIAME	250 EUROS
- GEA PREVENTION ROUTIERE	1500 EUROS
- CORPO FLLASH VOYAGE A VERSAILLES	250 EUROS
- CORPO FLLASH SIDACTION	150 EUROS
- VALS CAP ETUDIANTS	2500 EUROS
- LE JOURNAL DE LA FAC – FDEG	Pas d'avis demande d'une maquette

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur KABILA déclare la clôture de la séance.

Les présents :

Président de séance : Monsieur KABILA

Collège A : Messieurs ALI MEHMETI , ASSAAD, GOUAZE, GRYBA,
HERRERAS, STARZENSKI,

Collège B : Madame RIVENQ,
Messieurs CHERRIER , GOUTIN, PILETTE, ROUZE, WAXIN

AITOSS : Monsieur CROCFER

Usagers : Messieurs CHAUFFERT, KADUR, TENACE

Membres de droit : Monsieur IDARRAS

Invités permanents : Mesdames CAMION, FLAMENT, LERAY, MINISINI, MORGAND,
RADTKE, SCHREVEL
Messieurs BLAISE, DECHY, DESRUMAUX, HERBIN, OURAK,
REVAUX, TUGORES

Personnalités invitées : Mesdames FRANCOIS, MAIRESSE, MORLAES,
Messieurs DELPORTE, DESPRES, DOROBISZ, LOQUET,
PASSAVANT

Excusés : Madame LEJEUNE
Messieurs BERNARD, DEBRUILLE, DELEBARRE, DURETZ,
KACZMAREK, LEPOUTRE, MORVAN, SERNICLAY

Pouvoirs : Monsieur LEPOUTRE à Monsieur STARZENSKI,
Monsieur DEBRUILLE à Monsieur WAXIN
Monsieur MORVAN à Monsieur TENACE